

PARIS : Rapport sur l'adaptation de la France aux dérèglements climatiques en 2050

PARIS : La Délégation à la prospective du Sénat remet son rapport sur l'adaptation de la France aux dérèglements climatiques en 2050 aux ministres de la transition écologique et solidaire et de l'agriculture.



Adopté à l'unanimité, le rapport de la Délégation à la prospective du Sénat sur l'adaptation de la France aux dérèglements climatiques souligne que le proche avenir climatique de la France, d'ici à 2050, est pour l'essentiel déjà écrit. Il correspond à un réchauffement de 2°C par

rapport à l'ère préindustrielle et se traduira par une aggravation sensible des effets négatifs déjà observables : canicules plus fréquentes et plus fortes, hausse du niveau de la mer et des risques de submersion, modification du régime des précipitations, moindre enneigement, tensions accrues sur les ressources hydriques, perturbation des activités économiques, notamment dans les secteurs agricole et touristique, ou encore pressions sur la biodiversité. Bien qu'il soit urgent pour la France de se préparer à absorber ce choc climatique inévitable, Ronan Dantec, co-auteur du rapport, constate que : » au-delà de certains services de l'État, du monde scientifique et de quelques collectivités territoriales ou acteurs économiques pionniers, la mobilisation des acteurs de terrain et des filières économiques reste insuffisante « . Il appelle donc à » changer d'échelle et d'ambition dans la mise en œuvre des politiques d'adaptation en accélérant leur déclinaison territoriale et économique « . Le rapport formule pour cela dix-huit propositions, touchant à la gouvernance et au financement des politiques d'adaptation ou ciblant certains chantiers sensibles : adaptation des territoires les plus vulnérables (outre-mer, littoral, montagne), évolutions du bâti et de l'urbanisme, politiques de l'eau ou adaptation de l'agriculture.

Jean-Yves Roux, co-auteur de ce travail, souligne que : « *La remise du rapport à François de Rugy, ministre de la transition écologique et solidaire et Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, montre l'importance d'une implication transversale de tous les départements ministériels. C'est un enjeu à la fois économique, sanitaire, éducatif et écologique* « . Il ajoute : » *Il faut faire émerger au sein de l'État une vision partagée sur l'adaptation, en particulier dans le domaine des politiques de l'eau, qui ne peuvent plus éluder la question de la mobilisation de la ressource hydrique* ».

Roger Karoutchi, président de la Délégation à la prospective du Sénat, fait remarquer que : *« Avec sa délégation à la prospective, dont l'équivalent n'existe pas à l'Assemblée nationale, le Sénat peut devenir un pôle d'expertise et de réflexion stratégique dans le domaine de la transition climatique ».*

La Délégation à la prospective du Sénat est présidée par Roger Karoutchi (Les Républicains, Hauts-de-Seine). Les auteurs du rapport sur l'adaptation de la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 sont Ronan Dantec (rattaché RDSE, Loire-Atlantique) et Jean-Yves Roux (RDSE, Alpes de Haute-Provence).